

POINTS SAILLANTS DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES ENTREPRISES PAR LE CANADA POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES FEMMES

Nations Unies (ONU)

- Membre de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies : de 1958 à 1960, de 1970 à 1976 et de 1981 à 1992.
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée par l'ONU en 1979, ratifiée par le Canada en 1981; en septembre 1992, le Canada a présenté à l'ONU son troisième rapport sur les mesures de mise en oeuvre.
- Conférence mondiale des Nations Unies sur la femme (1985) : le Canada a joué un rôle important dans l'élaboration des Stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme. Il s'agit d'un plan d'action devant guider la promotion des intérêts de la femme dans le monde entier jusqu'à l'an 2000. Les progrès accomplis en ce domaine seront évalués à l'occasion de la quatrième conférence mondiale sur la femme, qui aura lieu en 1995.
- Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de la violence faite aux femmes : l'ébauche de cette déclaration, dont le Canada a été l'artisan, sera étudiée par la Commission de la condition de la femme des Nations Unies en mars 1993. Par ailleurs, divers organismes onusiens procèdent actuellement à l'examen du projet de manuel que le ministère de la Justice du Canada a préparé à l'intention des personnes travaillant dans le domaine de la violence familiale.
- Droits de la femme/droits de la personne : à l'occasion des réunions de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, de la Commission de la condition de la femme de l'ONU et des comités préparatoires de la Conférence mondiale des Nations Unies sur les droits de l'homme qui aura lieu en juin 1993, le Canada a toujours insisté sur le concept selon lequel les droits de la femme font partie intégrante des droits de la personne.
- Le Canada a activement appuyé un projet de réforme institutionnelle au sein de l'ONU afin d'assurer que 25 p. 100 des postes de niveau supérieur du Secrétariat de l'ONU soient occupés par des femmes d'ici 1995.
- Conférence de l'ONU sur l'environnement et le développement (1992) : le Canada a joué un rôle prépondérant pour faire en